



Retour du dossier (cadre réservé au club)

Païement : chèques espèces

Montant :

Pièces manquantes :

Autres membres inscrits :

Photo à agraffer

Licencié(e) FFN

OUI NON

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

NOM DU PRATIQUANT.E : PRENOM :

NÉ.E LE : A

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL

TEL : PORTABLE.....

ADRESSE E-MAIL :

POUR LES MINEURS :
NOM DU RESPONSABLE LEGAL SI DIFFERENT :

PRENOM :

PROFESSION :

Inscrit.e dans le groupe :

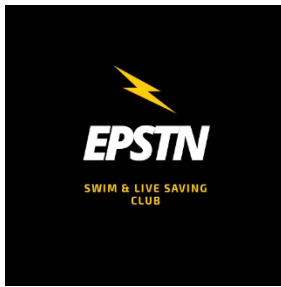
- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Natation course (Benjamin/Avenirs poussins/National) | <input type="checkbox"/> Bien-être aquatique |
| <input type="checkbox"/> Sauvetage Sportif | <input type="checkbox"/> Aquagym 1 séance |
| <input type="checkbox"/> Natation Adoloisir | <input type="checkbox"/> Aquagym 2 séances |
| <input type="checkbox"/> Natation Adultes soir | <input type="checkbox"/> BNSSA |
| <input type="checkbox"/> Natation Adultes midi | <input type="checkbox"/> Natation Artistique |
| <input type="checkbox"/> Triathlon | |

Ecole de Natation :

<input type="checkbox"/> <u>Baby Swim :</u>	Mer (Tournesol)	<input type="checkbox"/> 10h	<input type="checkbox"/> 10h30
<input type="checkbox"/> <u>Crevettes :</u>	Mer (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 15h	<input type="checkbox"/> 15h30
	Ven (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 17h30	<input type="checkbox"/> 18h
<input type="checkbox"/> <u>Dauphins :</u>	Mer (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 15h	<input type="checkbox"/> 15h45
	Ven (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 18h30	
<input type="checkbox"/> <u>Requins :</u>	Mer (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 15h	<input type="checkbox"/> 15h45
	Ven (Tarbes)	<input type="checkbox"/> 19h15	

En cas de vol pendant les heures d'entraînement, la responsabilité du club ne peut être engagée que pour les objets confiés aux responsables de l'E.P.S.T.N. Le club assume la responsabilité des adhérents dans les locaux des piscines de Séméac et de Tarbes.

Pour les enfants de l'école de natation, le club assume la responsabilité uniquement au bord du bassin, les jeunes nageurs restant sous la responsabilité de leurs parents (ou tuteur légal) dans les vestiaires et les sanitaires des piscines de Séméac et de Tarbes.



Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation

Adresses postales :

- Piscine Michel Rauner - 65600 Séméac
- Centre Nautique Paul Boyrie - 65000 Tarbes

Contacts :

- Grégory Aimé 06 84 04 96 82
- Cyril Escoula 06 69 00 30 44
- Bureau 05 62 36 51 45

E-mail : epstn@sfr.fr Site web : <https://www.epstn65.fr/>

AUTORISATION DE SOINS ET D'OPERER SAISON 2023/2024

Je soussigné(e).....père(s)mère(s)responsable
légal de l'enfantautorise les responsables de
toute sortie organisée par le club **Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation** à prodiguer les soins
médicaux et chirurgicaux nécessaires à mon enfant.

L'enfant présente-t-il des allergies ou autres spécificité médicale ? Oui Non

Si oui, lesquelles

Adresse et numéro de téléphone des personnes à prévenir en cas d'urgence :

.....

Fait pour valoir ce que de droit

A : Le

Signature des parents ou du responsable légal

ATTESTATION DE PARUTION DE PHOTOS

Lors des compétitions ou des fêtes du club, nous pouvons être amenés à photographier vos enfants et à les
faire paraître dans un article sur le journal et/ou sur notre site Internet.

Je soussigné(e) père(s) mère(s)responsable légal de
l'enfant..... Autorise N'autorise pas

E.P.S.T.N à titre gracieux, (sans droit à l'image) la prise de photos ainsi que leur parution sur le journal et/ou
sur le site Internet du club lors de compétitions.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord »

A : Le

Signature des parents ou du responsable légal

REGLEMENT SAISON 2023 / 2024

En cas de vol pendant les heures d'entraînement, la responsabilité du club ne peut être engagée que pour les objets confiés aux responsables de l'E.P.S.T.N

Le club assume la responsabilité des adhérents dans les locaux des piscines de Séméac et de Tarbes.

SAUF pour les enfants de l'école de natation, le club assume la responsabilité uniquement au bord du bassin, les jeunes nageurs restant sous la responsabilité de leurs parents (ou tuteur légal) dans les vestiaires et les sanitaires des piscines de Séméac et de Tarbes.

La **COTISATION** est **ANNUELLE** et ne pourra faire l'objet d'**AUCUN** remboursement.

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT pour toute inscription :

(Seuls les dossiers complets seront enregistrés)

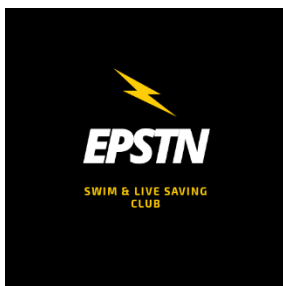
- ◆ Fiche d'inscription dûment remplie.
- ◆ 1 photo d'identité àagrafer sur le dossier.
- ◆ Fiche d'autorisation de soins et de parution de photos dûment remplie.
- ◆ Le questionnaire de santé dûment rempli.
- ◆ 1 enveloppe timbrée, par famille, à l'adresse du pratiquant ou du responsable légal pour les mineurs.

Tarifs :

◆ Natation Course	250 €
◆ Natation Course + Sauvetage	330 €
◆ Cotisation ¹	230 €
◆ Cotisation du deuxième membre	200 €
◆ Cotisation du troisième membre	190 €
◆ Cotisation à partir du quatrième membre	180 €
◆ Groupe 3/5 ans « Babyswim »	180 €
◆ Aquagym (1 séance par semaine)	160 €
◆ Forfait Course National + Sauvetage	330 €
◆ Forfait Bien être aquatique + Aquagym	290 €
◆ Natation Adulte midi 3 séances et plus	260 €
◆ Triathlon	250 €
◆ BNSSA	500 €

Aides à la pratique sportive acceptées (Coupons Sport, Banque Sport du GIPCUCS, Carte jeune Région...)

¹ La cotisation concerne : Ecole de natation (hors Baby Swim), Natation Artistique, Adoloisir, Bien-être aquatique, Adulte soir.



Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation

Adresses postales :

- Piscine Michel Rauner - 65600 Séméac
- Centre Nautique Paul Boyrie - 65000 Tarbes

Contacts :

- Grégory Aimé 06 84 04 96 82
- Cyril Escoula 06 69 00 30 44
- Bureau 05 62 36 51 45

E-mail : epstn@sfr.fr **Site web :** <https://www.epstn65.fr/>

CRENEAUX NATATION 2023/2024

Saison 2023/2024						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby Swim			10h/10h30-Tournesol 10h30/11h - Tournesol			
Crevettes			15/15h30 -Paul Boyrie 15h30/16h - Paul Boyrie		17h30/18h - Paul Boyrie 18h/18h30 - Paul Boyrie	
Dauphins			15h/15h45 - Paul Boyrie 15h45/16h30 - P. Boyrie		18h30/19h15 - Paul Boyrie	
Requins			15h/15h45 - Paul Boyrie 15h45/16h30 - P. Boyrie		19h15/20h - Paul Boyrie	
Avenirs/ Poussins	17h30/19h - Tournesol		14h/15h30 - Paul Boyrie		17h30/19h - Paul Boyrie	
Benjamins / National / Sauvetage Sportif	17h30/19h - Paul Boyrie	6h40/8h00 Paul Boyrie 17h30/20h - Paul Boyrie	12h00/13h45- 16h30/18h30 - Paul Boyrie	6h40/8h00-Paul Boyrie 17h30/19h30 - P.Boyrie	17h30/19h30- Paul Boyrie	09h/11h - Paul Boyrie
AdoLoisir	18h45/20h15 - Paul Boyrie		18h30/20h - Paul Boyrie			
Triathlon Adulte	12h/13h45 - P.Boyrie 19h45/21h15 - Paul Boyrie	12h/13h45 - Paul Boyrie 6h40/8h00-Paul Boyrie	N: 12h/13h45 -Paul Boyrie A:18h/19h30-Stade Trélut N: 19h45/21h15 - Paul Boyrie	6h40/8h00-Paul Boyrie 12h/13h45 - Paul Boyrie	12h/13h45 -Paul Boyrie	9h00/11h00-Paul Boyrie
Triathlon Jeune	17h30/19h00 - Tournesol	Vélo/câp/18h00/19h30- Trélut	N : 15h30/16h30 - P. Boyrie A:16h30/17h30-stade Trélut		17h30/19h00-Paul Boyrie	9h00/11h00-Paul Boyrie
Bien-être aquatique		12h/13h45 -Tournesol			12h/13h45 - Paul Boyrie	
Natation Artistique	19h30/21h- Paul Boyrie		17h/18h30-Paul Boyrie			13h/15h - Paul Boyrie
Natation Adultes	12h/13h45 - Paul Boyrie 19h45/21h15 - Paul Boyrie	12h/13h45 - Paul Boyrie	12h/13h45 -Paul Boyrie 19h45/21h15 - Paul Boyrie	12h/13h45 - Paul Boyrie	12h/13h45 -Paul Boyrie	
Aquagym				12h15/13h - Tournesol		
BNSSA						09h/11h - PAUL BOYRIE

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS – SPORT »
(Annexe II-22– Art. A. 231-1 du Code du sport)

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) <i>Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?</i>		
2) <i>Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?</i>		
3) <i>Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?</i>		
4) <i>Avez-vous eu une perte de connaissance ?</i>		
5) <i>Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?</i>		
6) <i>Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?</i>		
A ce jour :		
7) <i>Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?</i>		
8) <i>Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?</i>		
9) <i>Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?</i>		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

**ATTESTATION DE RÉPONSE NÉGATIVE À TOUTES LES QUESTIONS
DU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS – SPORT »**

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence)

Je soussigné(e) : _____ **[Nom – Prénom]**

N° de Licence :

Nom du Club :

Demeurant : _____

_____ **[Adresse complète]**

Atteste sur l'honneur :

- **Avoir fourni à un club affilié FFN un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de la ou les disciplines fédérales envisagées, en compétition, il y a moins de trois ans,**
- **Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat,**
- **Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS – SPORT » dont le contenu est précisé à l'Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à _____ **[Ville]** le _____ **[date]**

Signature manuscrite